

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux pour l'installation de filtration, l'optimisation énergétique et technique de la piscine intercommunale de SAINT LOUIS Agglomération située à Village Neuf

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45332000-3	Travaux de plomberie et de pose de conduits d'évacuation
45317400-6	Travaux d'installation électrique de matériel de filtration
43324100-1	Équipement de piscine

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	40 %
2	Valeur technique de l'offre	50 %
3	Réduction de l'impact environnemental du chantier	10%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-142647 du 29/12/2025.



7. Attribution du marché :

Titulaire :

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA EST
130 Rue Pierre Gilles de Gennes
54710 LUDRES

Montant des prestations :

Pour montant total de 648 000,00 € HT, tel qu'il ressort du Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Mercredi 18 février 2026

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 17 février 2026

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 19 février 2026

